

Comprendre les habilitations électriques

Aide mémoire à destination des employeurs, responsables de formations et responsables techniques

Poste	Missions	Niveaux d'habilitations requis**
Le travailleur n'est pas électricien	Accès aux locaux électriques pour <u>réaliser</u> des travaux non électriques (ex. : ménage, peinture, graissage, maçonnerie, menuiserie, etc.), ou travaux à proximité d'une installation électrique sous tension ou consignée.	B0, H0, H0v Exécutant
	Accès aux locaux électriques pour <u>surveiller</u> des travaux non électriques (ex. : ménage, peinture, menuiserie, etc.), ou surveiller des travaux à proximité d'une installation électrique sous tension ou consignée.	B0, H0, H0v Chargé de chantier
	Manœuvre de matériel électrique pour réarmer des protections (ex. : disjoncteur, relais thermique, etc.) et mettre hors ou sous tension un équipement, une installation électrique (ex. : mise en marche ou arrêt d'installation par un opérateur de ligne de production).	BE Manœuvre HE Manœuvre
	Interventions élémentaires sur des circuits terminaux (max 400VCA et 32A courant alternatif; max 600VCC et 16A) comme le remplacement de lampes, ampoules, fusibles, cartes informatiques, prises de courants, interrupteurs; ou la réalisation de petites interventions électriques hors tension (ex. : raccordement d'alarme, chauffe-eau, volet, portail, etc.). Réarmer un dispositif de protection.	BS
Le travailleur est électricien*	Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits (max 1000VCA et 16A) Ex. : dépannage de machines ou d'installations électriques, remplacement de matériels défectueux (relais, bornier, etc.), mesures, essais, manœuvres, auto-consignation, connexion et déconnexion en présence de tension (max 500VCA), mise en service partielle et temporaire d'une installation	BR
	Travaux sur des ouvrages et installations électriques. Ex. : création d'installations, remplacements de coffrets	B1, B1v H1, H1v Exécutant
	Chargé de travaux sur des ouvrages et installations électriques. Ex. : création d'installations, remplacement de coffrets, balisage et vérification de la bonne exécution des travaux, essais de fonctionnement et/ou des mesures lors des travaux.	B2, B2v, B2v Essai H2, H2v, H2v Essai Chargé de chantier
	Consigner une installation basse tension (max 1000VCA), dans le but de la mettre en sécurité pour des tiers en vue de travaux d'ordre électrique.	BC
	Consigner une installation haute tension (min 1000VAC), dans le but de la mettre en sécurité pour des tiers en vue de travaux d'ordre électrique.	HC

* : *Électricien : personne qualifiée et formée disposant de diplômes et/ou d'une expérience professionnelle significative justifiant ses compétences techniques.*

** : *La 1^{ère} lettre correspond aux domaine de tension (VAC : Courant alternatif / VCC : Courant continu) :*
 - si « B » (ex. : B0) : Très basse tension et basse tension. Installation < 1000VCA et/ou < 1500VCC.
 - si « H » (ex. : H0v) : Haute tension. Installation > 1000VCA et/ou > 1500VCC.

Comprendre les habilitations électriques

Durée recommandées pour les formations en habilitation électrique

Poste	Niveaux d'habilitations	Durée formation initiale	Durée recyclage
Le travailleur n'est pas électricien	B0 - H0 - H0v Exécutant / Chargé de chantier	1 à 2 jours **	1 jour
	BS - BE / HE Manœuvre	2 jours	1,5 à 2 jours **
Le travailleur est électricien*	BR	2 à 3 jours**	1,5 à 2 jours **
	B1, B1v B2, B2v, B2v Essai	2 à 3 jours**	1,5 à 2 jours **
	H1, H1v H2, H2v, H2v Essai	3,5 jours	1,5 à 2 jours **
	BC	2 à 2,5 jours**	1,5 à 2 jours **
	HC	3 jours	1,5 à 2 jours **

* : *Électricien : personne qualifiée et formée disposant de diplômes et/ou d'une expérience professionnelle significative justifiant ses compétences techniques.*

** : *Durée variable selon le profil des candidats*